

Programme d'acquisition de matériel nécessaire à la collecte des OM pour 2006

Rapporteur : M. Eric ALAUZET, Vice-Président

AVIS		
Commission n°12		Validation du Vice-Président
Séance du 8/02/06	Favorable	Le 8/02/06
Bureau		
Séance du 2/03/06	Favorable	

Inscription budgétaire	
Budget annexe Déchets Imputation : 21.812	Solde avant l'opération : 320 000 € (hors reste à réaliser 2005) Montant de l'opération : 320 000 € Solde après l'opération : 0 €

I. Contexte

Les ordures ménagères du secteur de la Ville de Besançon sont collectées par la Régie Communautaire. Celle-ci, pour assurer les opérations de précollecte et de collecte, dispose d'un parc de 16 bennes à ordures ménagères et de 2 véhicules utilitaires de 3,5 tonnes.

Afin de maintenir son parc de véhicules, disponible, en bon état de fonctionnement et adapté aux évolutions d'organisation des schémas de collecte, il est nécessaire chaque année de prévoir le renouvellement du matériel devenu trop vétuste ou ayant atteint des taux d'usure trop important.

Le Service Parc Automobile de la Ville de Besançon est mutualisé avec les services de la CAGB. A ce titre, la convention de mutualisation prévoit la prise en charge des opérations de mise en concurrence, en conformité avec le Code des marchés Publics, à partir des programmes de renouvellement de véhicules et matériels décidés par la CAGB.

II. Description

Acquisition de 2 Bennes à ordures Ménagères et d'un véhicule utilitaire 3,5 tonnes de PTAC.

III. Eléments financiers

Montant total de l'opération estimé à 320 000 € HT.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **approuve les acquisitions décrites ci-dessus,**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à ces acquisitions, notamment le marché correspondant.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour extrait conforme,

Pour : 107

Le Président

Contre : 0

Abstention : 0